

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 10

Artikel: Le samedi à Londres
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c.
Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 11 mars 1882.

Tous nos journaux quotidiens ont donné le compte-rendu du charmant banquet qui réunissait, samedi dernier, au cercle de Beau-Séjour, les patrons et ouvriers typographes, pour la célébration du cinquantième anniversaire de la Société typographique de Secours mutuels, fondée le 4 mars 1832. Nous ne reviendrons donc pas avec détails sur cette cordiale et intéressante réunion, mais nous sommes charmés de pouvoir, à cette occasion, reproduire un document assez curieux, et dont les exemplaires sont aujourd'hui très rares. C'est une espèce d'introduction au règlement primitif, empreinte des intentions excellentes, du bon esprit et des sentiments vraiment humanitaires qui animèrent les fondateurs de la susdite société :

UN MOT sur la typographie de Lausanne.

Depuis un temps immémorial il existait, parmi les ouvriers imprimeurs de la ville de Lausanne, un système de sympathie, une philanthropie qu'il est assez difficile de dépeindre. L'un d'eux était-il atteint de maladie? incontinent ses confrères se transportaient auprès de son lit de douleur, prodiguant à leur ami des consolations de tout genre. Etais-il assez malheureux pour être privé de ses facultés physiques ou morales? eh bien! un secours hebdomadaire lui était porté : c'était pour lui une petite rente tontinière sur laquelle il pouvait fonder son espoir. Succombait-il à ses souffrances? les honneurs funèbres lui étaient rendus avec cette marque d'amitié qui est si consolante pour des parents affligés!... Toute la famille typographique l'accompagnait à sa dernière demeure.

Ce germe de vertu devait obtenir un grand développement; les esprits étaient inquiets; on se demandait : *Ne pourrait-on pas former un lien qui nous unit plus étroitement?*... La Providence y pourvut...

Le 19 janvier 1832, un confrère vertueux, dont la mémoire sera toujours chère à la typographie, fut appelé à payer son tribut à la nature. On revêtit l'habit funèbre et l'on rendit au défunt les devoirs qui lui étaient dus. Après s'être acquittés, envers les parents, des obligations établies par un ancien usage, les imprimeurs se réunirent dans

une salle particulière. L'un d'eux prit la parole pour leur demander s'il n'y aurait pas un moyen de se secourir d'une manière plus efficace que celle consacrée par leurs ancêtres. *Ne devrions-nous pas, dit-il, former une société de secours mutuels?* Un oui général se fit entendre; une commission, composée de cinq membres, fut nommée pour former un projet de règlement et, le 4 mars suivant, les typographes étant réunis à l'Hôtel-de-Ville, la commission présenta, avec modestie, le fruit de son travail, qui fut discuté article par article, et ensuite approuvé, à l'unanimité, au scrutin secret, par vingt-trois votants.

Puissent les générations futures bénir cet édifice, et ne pas le laisser tomber en vétusté!!!

Le samedi à Londres.

Si nous en croyons une chronique de M. Hubert-Delorme, la capitale de l'Angleterre offre, ce jour-là, une curieuse physionomie, que ne se représentent peut-être pas bon nombre de nos lecteurs. C'est une vaste mer humaine aux flots agités et tumultueux; jeunes gens, jeunes filles, hommes, femmes, enfants, vieillards, tout le monde circule, s'agitte du nord au sud et de l'est à l'ouest, dans les grandes et les petites rues, sur les places et dans les marchés de l'immense cité.

Le samedi, les boutiquiers se sont levés plus tôt qu'à l'ordinaire; ils sont frais rasés et portent du linge blanc. Leur mine ragaillardie annonce qu'ils sont joyeux. Pourquoi ne le seraient-ils pas? Est-ce que le samedi n'est pas pour eux le beau jour, le jour des petits profits et des grandes recettes. Aussi, comme ils sont aimables et empêssés envers les ménagères matinales qui viennent les étrenner.

Tous les magasins sont occupés à faire l'étalage; on expose les plus beaux articles, mais on prépare, pour la vente, tout ce qui est défraîchi et passé de mode. Les rossignols de toute nature sont mis en réquisition. On s'arrange pour jeter le plus possible de poudre aux yeux du public, attendu qu'il y aura bon nombre d'acheteurs, mais peu de connaisseurs, et une foule de gens trop excités par la gaieté pour y regarder de près. Les chemins de fer et les omnibus sont bondés d'employés qui se rendent à la Cité. On est tout à fait ponctuel ce jour-là. Le travail finit à deux heures,

puis l'on touche la paie. A l'intérieur des omnibus, les voyageurs se pressent comme des harengs. Sur l'impériale, les visages sont épanouis. Jusqu'à deux heures cette animation se maintient dans des limites raisonnables, mais l'aspect change l'après-midi et vers le soir. Ouvriers et employés ont touché leur salaire et quitté leur travaux. Les patrons sont débarrassés des affaires jusqu'au lundi. Chacun va où l'entraînent ses goûts et ses affections. Les cabarets se remplissent, ainsi que les cafés, les hôtels et les restaurants.

L'ouvrier a hâte de faire passer dans le comptoir du marchand de bière, et cela dans l'espace de quelques heures, une grande partie de l'argent qu'il a mis six jours à gagner à la sueur de son front. Ce sont coups sur coups avec les camarades. Quelquefois sa femme l'attend au logis, mais, le plus souvent, elle le rejoint au sortir de l'atelier, et ils vont boire et se griser pendant que les petits pleurent à la maison.

Une fois qu'on a le hoquet, on songe à aller chez le boulanger et au Mont-de-Piété, où l'animation est à son comble le samedi. Les ménages adonnés à l'ivrognerie y portent tous les lundis leurs effets et les retirent à la fin de la semaine pour s'en affubler le dimanche. Les affaires sont si considérables que les prêteurs sur gages sont obligés de laisser leurs bureaux ouverts le samedi jusqu'à une heure avancée de la nuit.

En sortant du Mont-de-Piété, l'ouvrier se rend au cabaret, puis chez le boulanger, puis au cabaret et, enfin, à la maison. Voilà toute la famille réunie, dans une pièce étroite. L'arrivée des parents et du pain est pour les enfants comme le rayon de soleil après l'orage. Les jeunes affamés tremblent pourtant en regardant leur père; ils dévorent des yeux les provisions. La mère les distribue tant bien que mal; elle allaite le plus jeune et envoie l'aîné querir des harengs saurs et de la bière. Quand on aura mangé et bu, on songera, sans doute, à se procurer les provisions du lendemain et nous retrouverons, vers minuit, le père, la mère et les petits errant par les rues pour acheter ceci ou cela, dans une boutique ou un marché, buvant force coups de bière ou de gin et rentrant au gîte ivres et hébétés.

C'est un spectacle hideux, repoussant, indescriptible, que celui offert par l'immense cohue qui s'agine dans les quartiers populaires le samedi soir. Tohu-bohu effrayant, va-et-vient continu, immense, mouvementé, d'enfants, de femmes et d'hommes, achetant des provisions pour le dimanche, avalant pots sur pots dans les cabarets borghes, se bousculant pour arriver jusqu'aux comptoirs inabordables, s'insultant, blasphémant et bataillant une fois que la raison est restée au fond du verre.

Les marchands font un vacarme épouvantable. Bouchers, charcutiers, marchands de légumes, vendeurs de toutes sortes crient à tue-tête pour enlever les chalands et écouter leurs marchandises.

A leurs féroces interpellations se mêlent les conversations tumultueuses de la foule, les plaisanteries bruyantes de farceurs en goguette, les rires inextinguibles des femmes, les cris des enfants et le son de l'orgue qui fait danser dans le voisinage un essaim de fillettes échevelées.

Si l'on se sauve de ces quartiers, où l'on se bouscule, pour aller faire le tour des boulevards, on y trouve le demi-monde et la jeunesse dorée. Les restaurants, les concerts et les théâtres sont pleins. On y étouffe, mais on est dans la jubilation; c'est samedi! On se sent de l'argent dans le gousset, ça ne doit pas moisir, il faut vivre!

Encore aujourd'hui la folie,
Mais nous serons sages demain.

Tel est le mot d'ordre qui excuse tout, qui donne de l'entrain à ceux qui n'en ont pas et fait que, vers minuit, cafés et restaurants regorgent de types impossibles, de couples mal assortis, de gentlemens insolents et tapageurs.

Nous empruntons à une chronique publiée dans *l'Opinion* par M. Henri Tessier, cette amusante histoire :

Il était gros, il était gras, il était d'un noir de jais! — l'œil fauve, stryé de rayons d'or! — avec une queue d'écureuil, des pattes de velours, des moustaches de grenadier et la souplesse caline et rampante de tous les félins passés et futurs. Bref, c'était un maître chat! qui répondait au nom de Boule!

Il vivait heureux comme un moine, choyé, dorloté et caressé par dame Euxodie Verdeloup, une septuagénaire grincheuse, osseuse, paresseuse, gourmande, avare et bavarde, connue et fuie comme la peste par tous les habitants du quartier de la rue du Pas-de-la-Mule. On disait qu'elle s'était brouillée avec ses enfants (car elle avait été mariée, grâce à une rapacité sans seconde), que son mari était mort de chagrin de l'avoir épousée et qu'elle y avait aidé de toutes ses forces. Ce qui fait que l'existence de dame Verdeloup eût été tout l'opposé du bonheur terrestre sans maître Boule, qui, pour elle, remplaçait époux, enfant, famille, ami et le reste!

Sa tendresse pour cet angora avait été une passion farouche dans laquelle s'étaient résumées toutes celles qui avaient manqué à sa vie! Son chat régnait chez elle en despote souverain; aussi, lorsqu'un beau jour on apprit qu'elle était passée de vie à trépas, des suites d'une indigestion, ce qui fut comme un soulagement pour le quartier, personne ne s'étonna-t-il du singulier testament qu'elle avait laissé.

Par cet acte olographe, dame Euxodie Verdeloup déshéritait son fils et sa fille de tout ce que la loi lui permettait de leur enlever, et ordonnait que le reste, représentant une trentaine de mille francs, fût placé en rentes sur l'Etat.

Le produit de cette rente devait être uniquement affecté à procurer à son cher Boule toutes les jouissances physiques et morales auxquelles un angora peut prétendre ici-bas, — et elle désignait, comme exécutrice testamentaire, une ex-cantinière qu'elle avait rencontrée quelquefois et avec laquelle — chose extraordinaire! — elle ne s'était jamais prise de bec!

La dite cantinière — qui tenait un magnifique magasin de frietterie, rue au Foin, — devait dépenser jusqu'au dernier sou du revenu, et, s'il était démontré qu'elle avait dignement rempli cette mission de confiance, la rente d'une année lui serait comptée à la mort de l'angora, à titre de récompense. Maitre X..., notaire, était constitué